

Éthique de l'ingénieur

TEM2004-NTEA_IE

Domaine : **Sciences de l'ingénieur et technologie** Grade académique : **Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation électromécanique - Arlon**

Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS 4		VOLUME HORAIRE 60 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département technique d'Arlon	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Hugues DUSAUSOIT	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Hugues DUSAUSOIT

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CC-Sciences industrielles	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE contribue à l'atteinte des acquis d'apprentissage terminaux suivants :

- Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics.
- Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques des secteurs professionnels.
- Intégrer les réalités culturelles dans un contexte national et international.
- S'autoévaluer pour identifier ses besoins de développement.
- Assumer la responsabilité de ses décisions et de ses choix.
- Organiser son savoir de manière à améliorer son niveau de compétence.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'Unité d'Enseignement, l'étudiant sera capable de :

Être capable d'identifier des problématiques relatives à l'éthique de l'ingénieur-e,

Être capable d'expliquer les contenus de ressources issues de l'éthique fondamentale et de l'éthique de l'ingénieur-e,

Être capable de mobiliser les contenus de ressources issues de l'éthique fondamentale et de l'éthique de l'ingénieur-e,

Être capable d'adopter un point de vue critique et argumenté sur des problématiques relatives à l'éthique de l'ingénieur-e,

Être capable de rédiger un commentaire clair et cohérent d'un texte traitant problématiques relatives à l'éthique de l'ingénieur-e.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Être capable de développer une réflexion critique, argumentée et cohérente à partir d'un texte traitant de problématiques relatives à l'éthique de l'ingénieur-e

CONTENU

Les principales approches de l'éthique moderne et contemporaine

L'éthique appliquée à la profession d'ingénieur-e

La méthodologie de l'explication et du commentaire de texte

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Les principales sources et références :

Flandrin, L., Verras, F., Quelle éthique pour l'ingénieur ?, Charles Léopold Mayer, 2019.

Choulet, P., Folscheid, D., Wunenburger, J.-J., Méthodologie philosophique, Presses Universitaires de France, 2024.

Les autres sources et références mobilisées seront communiquées dans les supports imprimés et distribués lors des séances de cours

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ATEA2004 — Éthique de l'ingénieur	Les supports de cours sont donnés en format papier aux étudiant-es présent-es.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ATEA2004 — Éthique de l'ingénieur	60 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ATEA2004 — Éthique de l'ingénieur	Les séances de cours se déroulent en présentiel uniquement. Elles impliquent en amont un important travail de préparation à réaliser en autonomie par les étudiant-es. Les séances de cours comprennent des exposés, la lecture d'extraits de textes, des échanges et des exercices. Des personnes ressources peuvent également être invitées lors des séances de cours. Dans pareil cas, la présence des étudiant-es est obligatoire. Pour des raisons pédagogiques, mais aussi sanitaires, sociales et environnementales, l'usage de tout appareil informatique (ordinateur, tablette, smartphone...) est strictement interdit durant les activités d'apprentissage, sauf autorisation expressément accordée.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Examen en session.

UE remédiable.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE correspond à celle de l'activité d'apprentissage.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ATEA2004 — Éthique de l'ingénieur	L'évaluation consistera à rédiger un commentaire d'un texte révélé au début de l'évaluation. Ce texte présentera des liens avec l'éthique de l'ingénieur-e telle qu'abordée durant les séances de cours. L'évaluation durera 4h sans interruption. L'évaluation sera « à livre ouvert », c'est-à-dire que l'étudiant-e pourra venir avec l'ensemble des documents qu'il-elle juge utile (ex : le livre qui nous sert de manuel, les documents supplémentaires distribués en cours, ses notes du cours et synthèses, un dictionnaire...). L'évaluation se réalisera sans outil numérique ni connexion internet. L'usage de tout outil numérique susceptible d'être connecté (ordinateur, tablette, smartphone, montre connectée...) sera interdit.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.